

**CARTE 5-0.10**

SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, LA PARTIE DE LA ROUTE 233 QUI S'ÉTEND DE SON INTERSECTION AVEC LE RANG DE LA RIVIÈRE EST JUSQU'À CELLE AVEC LE RANG DU HAUT-DE-LA-RIVIÈRE NORD

